



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



# HARIS DECEMBRE 2021

**Numéro 004**



Éditée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

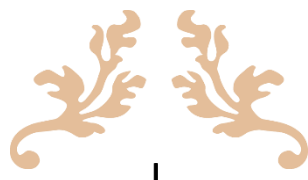
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°004 Décembre 2021

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**  
Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Émérite du CAMES, Université  
Felix Houphouët-Boigny)

**Directeur de Publication :**  
CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**  
KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de  
Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO  
Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Ignace ALLABA  
(Maître de Conférences Études  
germaniques, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Éditeur :** CERRI (Cellule  
d'Études et de Recherches en  
Relations Internationales,  
Université Alassane  
OUATTARA)

**Website :** [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)

**Courriels :** [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org) [cerriuao01@gmail.com](mailto:cerriuao01@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**- Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)

**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

-**BATCHANA E**ssohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU A**gba **E**zéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA M**oritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

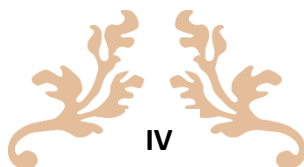
-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN B**enoit, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE A**ntoine, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

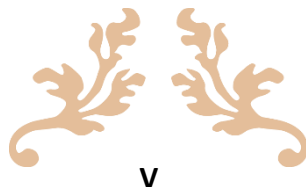
-**BAMBA A**bdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan M**ohamed, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



## Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

**ASSOUANGA Kouakou Laurent**

Subversion et rapports conflictuels entre Houphouët-Boigny et Thomas Sankara (1983-1985) .....7-20

**Dr. Windata Miki ZONGO**

La politique étrangère du Burkina-Faso de la quatrième République : continuités et ruptures de l'action extérieure d'un petit Etat.....21-36

**KRA Yao Séverin**

Les esclaves domestiques dans la guerre entre Français et Baoulé de 1893 à 1911.....37-51

**Toussaint KOUNOUHO**

Combattre le terrorisme transnational par la force armée : une lecture des mutations fragiles de la puissance militaire française dans le Sahel.....52-67

**Amidou KONÉ**

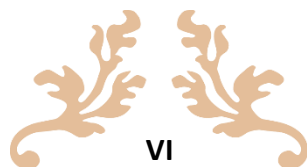
Kant, l'organisation des Nations Unies et les avatars du cosmopolitisme .....68-78

**KORÉ Franck Emerson**

La politique de l'Algérie en Afrique Subsaharienne : Les raisons d'une présence très accrue (1963-1984).....79-92

**KREMET Henri Brou Bédié**

La Centrafrique, « la demeure » des opérations de maintien de la paix (1997-2016).....93-108





## **Les esclaves domestiques dans la guerre entre Français et Baoulé de 1893 à 1911**

**KRA Yao Séverin**

Assistant en Histoire à l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire) [yaoseverinkra@yahoo.fr](mailto:yaoseverinkra@yahoo.fr)

### **Résumé**

Commencée par la cité marchande de Tiassalé en mai 1893, la conquête de l'espace baoulé s'achève en 1911 avec l'anéantissement des dernières poches de résistance dans le Baoulé Ouest. Cette société baoulé avait en son sein des esclaves dont le nombre fut amplifié par Samory et ses hommes qui y vendaient des captifs de guerre. Cet article examine la réaction de ces esclaves domestiques lors des affrontements armés entre Français et Baoulé. L'étude se fonde sur des sources écrites et orales. Les sources écrites utilisées sont des documents d'archives, notamment des rapports, des correspondances, et des récits écrits par les administrateurs coloniaux. Quant aux sources orales, elles sont le résultat d'enquêtes orales menées auprès des populations baoulés anciennement propriétaires d'esclaves ou descendants d'esclaves et des traditionnistes. Le recoupement de ces deux catégories de sources met en exergue des réactions différentes chez les esclaves. Lorsque l'esclave était intégré dans la société d'accueil, il restait fidèle à son maître et combattait à ses côtés. Mais l'esclave nouvellement introduit dans le Baoulé, profitait du désordre pour prendre la fuite et se mettait sous la « protection » des troupes françaises. Ces esclaves déserteurs regroupés dans des villages de liberté, constituaient un réservoir de main-d'œuvre colonial. Ils étaient donc soumis à un rythme de travail excessif dépassant parfois leur situation servile ancienne.

**Mots clés :** esclaves - conquête - résistance - Baoulé- Français - évasions

### **Abstract**

Begun with the merchant city of Tiassalé in May 1893, the conquest of Baoulé space ended in 1911 with the annihilation of the last pockets of resistance in West Baoulé. This Baoulé society had slaves within it, the number of which was amplified by Samory and his men who sold captives of war there. This article examines the reaction of these domestic slaves during the armed clashes between the French and Baoulé. The study is based on written and oral sources. The written sources used are archival documents including reports, correspondence, and accounts written by colonial administrators. As for the oral sources, they are the result of oral surveys carried out among the Baoulé populations formerly owners of slaves or descendants of slaves and of traditionalists. The cross-checking of these two categories of sources highlights different reactions among the slaves. When the slave was integrated into the host society, he remained loyal to his masters and fought alongside them. But the slave, newly introduced into Baoulé, took advantage of the disorder to flee and put himself under the "protection" of French troops. These deserting slaves grouped together in free villages formed a reservoir of colonial labor. They were therefore subjected to an excessive pace of work sometimes exceeding their former servile situation.

**Keywords:** slaves - conquest - resistance - Baoulé- French - escapes



## Introduction

L'esclavage est un phénomène qui existait bel et bien dans les sociétés traditionnelles africaines avant les premiers contacts entre Européens et Africains. Les esclaves étaient acquis par achat ou par des razzias et étaient exploités sur place en Afrique par des Africains dans les ménages, dans les exploitations aurifères ou agricoles. Le propriétaire de l'esclave pouvait le revendre, le donner comme présent à un particulier ou l'offrir en sacrifice aux divinités tutélaires. Le traitement de ces esclaves variait d'une société à l'autre mais gardait un caractère généralement "humain" en dehors des immolations rituelles (Kra, 2016 :111) qui étaient sporadiques ou périodiques<sup>1</sup>.

Cette relative « bénévolence » de l'esclavage africain, pour emprunter les termes Claude Meillassoux (1975 : 12), le différenciait en apparence de l'esclavage de plantation américain beaucoup plus violent du point de vue du traitement des esclaves.

Dans le Baoulé précolonial, l'esclave pouvait dormir sous le même toit que son maître (Kra, 2016 : 145). Il n'y avait pas de demeure exclusivement réservée aux esclaves comme « les cases à nègres » dans les colonies d'Amérique. La force de travail de l'esclave n'était pas non plus surexploitée. L'esclave du Baoulé apparaissait plus comme une aide qu'un véritable esclave des champs<sup>2</sup>. C'est ce type d'asservi rencontré dans le Baoulé que des historiens et

ethnologues ont nommé esclave domestique pour le distinguer de celui des colonies d'Amérique (Viti, 1999 : 57).

Avant que le Nord ivoirien ne devienne un véritable réservoir d'esclaves pour les Baoulé avec les guerres samoriennes à partir de 1893, ceux-ci ne possédaient comme esclaves domestiques que ceux qu'ils avaient amenés avec eux lors des migrations de l'Asante. A ces esclaves, il faut ajouter les captifs de guerre qu'ils se faisaient au moment de leur établissement et ceux qu'ils achetaient chez les Gouro (Viti, 1999 : 57). Mais entre 1893 et 1898, l'expansion Samorienne et les expéditions punitives de ses hommes entraînèrent la capture et la vente d'un nombre « inestimable » de Tagwana, Djamala, Djimini, Sénoufo, Dyoula de Kong et même Abron et Wan achetés en grand nombre par les Baoulé (Viti, 1999 :58).

L'histoire de ces esclaves du Baoulé et celle de la conquête de cet espace à partir de 1893, s'entremêle avec des épisodes parfois particuliers. Lorsque l'armée française met la main sur Samory en 1898, le Baoulé abritait déjà un nombre important d'esclaves en provenance du Nord. Cette arrestation de Samory par les Français était un soulagement pour les populations du Nord ivoirien majoritairement représentées parmi les esclaves du Baoulé. Deux ans après sa capture, les Français reprennent la conquête militaire du territoire des descendants d'Abla Pokou, stoppée cinq ans plutôt pour des raisons stratégiques. Dès lors une question s'impose à nous :

Quelle fut la réaction des esclaves lors des affrontements armés entre conquérants français et résistants baoulé ?

La plupart des travaux portant sur l'histoire de la colonisation de la

---

<sup>1</sup> Les sacrifices humains les plus meurtriers liés à l'esclavage sont signalés dans le Dahomey à l'époque de la traite négrière ou les captifs invalides étaient offerts aux ancêtres ou aux divinités par vagues.

<sup>2</sup> L'esclave des champs dans les îles française d'Amérique était soumis à un travail excessif. Le travail pouvait commencer à 5 h et se terminer à 22 h d'après Gabriel Débien.

Côte d'Ivoire abordent le processus de soumission des différents peuples, les dégâts matériels, économiques et humains qu'a pu engendrer cette conquête du territoire. Mais la présente étude met en exergue la réaction des esclaves du Baoulé lors des affrontements armés entre les conquérants français et les résistants Baoulé leurs maîtres.

Une telle entreprise impose que nous parcourions au préalable la littérature existante, les documents d'archives et l'examen des données de la tradition orale que nous avons pu recueillir lors de nos enquêtes. Les documents écrits sont en général des rapports ou correspondances d'administrateurs et d'officiers militaires, et des récits de voyage. Les sources orales émanent des enquêtes menées dans les départements de Tiassalé et de la Marahoué pour combler le vide des sources coloniales sur l'histoire des esclaves lors des conquêtes dans ces zones.

Le recoupement de ces deux catégories de sources a permis de bâtir le travail autour de trois axes. Le premier aborde le rôle des esclaves pendant la résistance des Baoulé-élomoin dans le Sud baoulé. Dans le second axe, il est question de la réaction des conquérants français face à la découverte de la présence massive d'esclaves domestiques dans la moitié Nord du Baoulé avant la reprise des opérations militaires en 1900. Quant au troisième axe, il évoque l'attitude ambivalente des esclaves pendant les hostilités dans la moitié nord du Baoulé à partir de 1900.

### **1. L'action des esclaves domestiques lors de la conquête du Baoulé Sud en 1893**

Les premières zones de résistance dans le cercle du Baoulé furent celles des Elomoin situés plus au Sud dans l'actuel département de Tiassalé.

### **1. 1. Des esclaves dans les rangs des combattants élomoin dans le sud baoulé**

Les Elomoin constituent un sous-groupe baoulé précisément des Assabou occupant la zone actuelle de Tiassalé. Ils occupent cette zone depuis l'exode baoulé de Koumassi (Ghana) à l'actuelle Côte d'Ivoire. L'occupation de cet espace s'est faite sous la houlette de la reine Tanoh Adjo, l'une des sœurs de la reine Abla Pokou. Les Elomoin constituaient l'avant-garde du peuple baoulé<sup>3</sup>. Ce sous-groupe a résisté à la pénétration française dans les premières heures de la colonisation sur son sol. En effet, de Grand-Lahou, les Français essayaient de remonter le cours du fleuve Bandama pour atteindre Tiassalé, ville commerciale très animée, afin d'étendre leurs activités commerciales à l'intérieur de la colonie.

Les premiers affrontements entre Elomoin et Français se sont déroulés deux ans avant la proclamation de la Côte d'Ivoire colonie française. Il s'agit d'un affrontement armé déclenché à la suite d'une expédition dirigée par le Capitaine Staup le 11 mai 1891 contre Tiassalé, la capitale des élomoin. L'objectif de cette mission était de venger les explorateurs Voituret et Papillon massacrés par les Elomoin pour avoir commis des exactions sur leur sol (Loucou, 2012 : 52). Mais cette expédition se solda par un échec écrasant face à une armée des Elomoin déterminée (Loucou 2007 : 61).

C'est seulement le 25 mai 1893 que les Français arrivent à bout de l'armée élomoin avec la complicité des populations d'Ahua (un village élomoin). En effet, pour se venger des populations de Tiassalé avec qui ils avaient des contentieux depuis

---

<sup>3</sup> Nanan N'Da Kassi II, Chef de village de Niamoué, entretien réalisé le 07 septembre 2021 à Niamoué.

longtemps<sup>4</sup>, les populations d'Ahua ont montré aux Français, les stratégies à mettre en œuvre pour vaincre les populations de Tiassalé (Pobeguïn : 2-3).

Lors de ces affrontements, les esclaves ont joué un rôle important aux côtés de leurs maîtres. En principe, dans cette société précoloniale baoulé, les esclaves ne doivent leur existence qu'à leurs maîtres. Ils sont classés au bas de l'échelle (Kra, 2016 : 9). Mais en période de guerre, toutes ces considérations sociales hiérarchiques disparaissaient pour faire place à la complicité et à la mutualisation des forces<sup>5</sup>. Ainsi, des esclaves et leurs descendants apportaient leur contribution à plusieurs niveaux pendant les guerres.

Au niveau militaire, tout esclave, physiquement fort et ayant une bonne connaissance des activités cynégétiques, était enrôlé systématiquement. Il combattait aux côtés de son maître ou était autorisé à aller soutenir « l'armée du village » si son maître était invalide<sup>6</sup>. Les esclaves faisaient corps avec leurs maîtres pour défendre la localité. Pendant les incursions françaises dans la ville commerciale de Tiassalé, les esclaves fidèles à leurs maîtres ont défendu vaillamment leur localité selon le témoignage de Nanan N'Da Kassi II :

Il n'y avait pas de distinction de classe dans les villages pendant la résistance. Les esclaves combattaient auprès de leurs maîtres avec abnégation et détermination.

Toutefois, aucun nom d'esclaves n'a pu être cité par nos informateurs

dans les villages élomoins visités. Les noms qui reviennent le plus souvent aussi bien dans les témoignages oraux que dans les sources françaises sont ceux des chefs de guerre, des féticheurs et des chefs de village (Zinzou, 1981 : 161). Mais même à ce niveau, aucun nom d'esclaves n'est révélé.

À ce sujet, Jean Pierre Chauvaux (1987, p.94) soutient qu'en pays baoulé, seuls les hommes libres ou les descendants d'esclaves intégrés, pouvaient être désignés comme chefs de guerre. Ainsi, dans l'Elomoin, le ministre de la guerre et chef de guerre redoutable de Tiassalé dont fait mention Charles Pobéguïn<sup>7</sup> est Kouamenan Bouen, un homme libre. Il fait partie des combattants qui ont défait le Capitaine Staup en 1891 et affronté la troupe du Capitaine Marchand en 1893 (Pobéguïn, 1893 : 4). À Niamoué, village voisin de Tiassalé, c'est Kassi Mongo et sa femme tous des libres qui furent les guides de la résistance anticoloniale dans cette localité<sup>8</sup>. C'est dire que les esclaves combattaient auprès de leurs maîtres, mais sans pouvoir être des chefs de troupes.

Par ailleurs, ceux qui sont inaptes à aller au front, aidaient les femmes esclaves ou libres à mettre à l'abri les animaux et autres biens de consommation<sup>9</sup>. Les esclaves se sont donc solidarisés de leurs maîtres pour faire barrage à la pénétration française. Mais malgré leur appui, la puissance française étant supérieure, les villages élomoins passaient sous la domination française. Comment se comportaient les esclaves dans les villages passés sous domination française ?

---

<sup>4</sup> Un problème de femme qui valut leur départ de la ville commerciale de Tiassalé.

<sup>5</sup> Assi Kassi, 61 ans, planteur et porte-parole du chef, entretien réalisé le 03 septembre 2021 à Singrobo.

<sup>6</sup> Tola Komenan, 52 ans, planteur, notable Porte-parole du chef de village d'Ahua, entretien réalisé le 01/09/2021 à Ahua.

---

<sup>7</sup> Explorateur et administrateur français ayant servi à Tiassalé. Il a participé à la prise de Tiassalé aux côtés de Marchand en 1893.

<sup>8</sup> Nanan N'Da Kassi II, *op.cit.*

<sup>9</sup> Idem

## 1.2 Des esclaves au service des colonnes françaises dans les villages soumis à l'ordre colonial

Dans le Sud baoulé, chez les Elomains, certaines populations comme les Ahua soumises tôt aux Français à travers des traités de protectorat, ont apporté leur soutien aux colonnes françaises<sup>10</sup>. Les notables de ces localités, généralement possesseurs d'esclaves, cédaient ceux-ci aux Français en lieu et place de leurs propres enfants. Ces esclaves étaient employés comme payeurs, porteurs, agents de renseignement ou combattants dans les rangs de l'armée coloniale<sup>11</sup>.

Vingt-quatre heures avant la prise de Tiassalé en mai 1893, les populations d'Ahua avaient fourni au Capitaine Marchand et ses hommes, un soutien capital que Charles Pobéguin (1893 : 2) ne manque pas de relever : « Vers le soir, nous sommes avertis à M'Brou Brou que les indigènes d'un village ami, Ahua, qui doivent nous fournir des payeurs, nous attendent, et même nous attendent avec impatience ». Tola Antoine, chef de terre d'Ahua fait savoir que « les esclaves sont le plus souvent sollicités pour effectuer ce genres de missions »<sup>12</sup>.

Dans un rapport de l'état-major des troupes de l'Afrique Occidentale Française (AOF) paru en 1904, un colon français soutient que faire travailler son esclave en lieu et place de sa personne est le propre du Baoulé. Il l'exprime comme suit :

L'amour de l'indépendance est le caractère dominant de la race. Grand chasseur, le Baoulé supporte difficilement toute contrainte, si faible soit-elle. Il méprise le travail et laisse à

ses esclaves le soin de cultiver les champs <sup>13</sup>.

Des propriétaires d'esclaves mettaient donc à la disposition des troupes françaises leurs sujets. Mais les bénéficiaires n'avaient pas forcément connaissance du statut de ceux-ci<sup>14</sup>. Même quand ils le savaient, ils ne marquaient pas d'opposition à cette pratique tant que leur autorité n'était pas remise en cause par les maîtres<sup>15</sup>. Dans le Baoulé du Sud, il n'eut pas de fuite d'esclaves comme ce fut le cas dans la moitié Nord du Baoulé pour deux raisons. La première est qu'il n'y avait pas d'incitation à la désertion des esclaves<sup>16</sup>. Ce manque d'incitation des esclaves à la fuite par les Français est dû au fait que la résistance élomoin fut de courte durée.

En effet, pour les Français, les populations qui protestent contre leur présence sont celles qui disposent de nombreux esclaves. Selon cette pensée, la ténacité des peuples vaillants dans la résistance, résiderait dans leur volonté de protéger leurs esclaves contre toute tentative de libération. Inciter donc les esclaves à se soustraire de la domination de leurs maîtres amènerait ceux-ci à accepter l'autorité française. L'administrateur du cercle du Ouorodougou en fait une longue démonstration concernant les peuples du cercle du Gouro (Gouro, Baoulé-Ayaou, Yaouré) :

Les captifs dioula se trouvaient en grande quantité sur toute l'étendue du territoire de cette race (...). La

<sup>10</sup> Nanan Kragbé N'Gbla Augustin, 83 ans, chef de village de N'Douci, entretien réalisé le 30 août 2021 à N'Douci.

<sup>11</sup> Tola Komenan, *op. cit*

<sup>12</sup> Tola Antoine, 54 ans, Chef de terre d'Ahua, entretien réalisé le 1<sup>er</sup> septembre 2021 à Ahua s/p de Tiassalé.

<sup>13</sup> Rapport de l'État-major des troupes de l'Afrique Occidentale Française, *Le pays des Baoulé et sa pacification*, d'après un rapport des troupes de l'Afrique Occidentale française, <sup>14</sup> Nanan Assi Etien, 68 ans, chef de Tiassalékro, entretien réalisé le 04 septembre 2021.

<sup>15</sup> Voir infra, p.8

<sup>16</sup> Dans les zones à forte opposition à la pénétration française, les troupes véhiculaient à tout bout de champ que leur présence était en faveur de la libération des esclaves. Voir infra, p. 10

crainte de la libération de ces captifs fut, à n'en point douter, le gros obstacle qui s'opposa à notre pénétration, et cette commune pensée cimentée, en quelque sorte l'idée de résistance<sup>17</sup>.

La deuxième raison est due au fait que cette zone abritait peu d'esclaves nouvellement acquis, prompts à prendre la fuite à la « moindre » occasion.

Après la capitulation de l'armée élomoin et l'occupation de Tiassalé, cette localité servait de base de départ pour la conquête du reste du Baoulé aux Français. Ainsi, Taboitchin un village élomoin voisin, traversé par la grande route du commerce par terre (la route de l'esclave et du sel) en provenance du Nord pour atteindre Tiassalé et Ahua, passe aux mains des Français<sup>18</sup>. Ce village situé en bordure de la rive droite du Bandama, vit ses populations obligées à faire traverser les contingents de la colonne française vers l'autre rive<sup>19</sup>. Ces prestations qui intervenaient de façon brusque étaient le plus souvent confiées aux esclaves totalement intégrés dans la société<sup>20</sup>.

Une fois cette localité traversée, les Français entrèrent en contact avec la moitié Nord du Baoulé qui abrite un grand nombre d'esclaves. Comment réagissent les Français à la découverte des nombreux esclaves dans cette zone ?

---

<sup>17</sup> Correspondance de l'administrateur de cercle du Ouorodougou à Monsieur le Gouverneur de la Côte d'Ivoire portant sur les renseignements concernant les résultats de la pacification au point de vue antiesclavagiste, 25 mai 1913, 2EE14 (2), ANCI.

<sup>18</sup> Nanan Yobouet N'Guessan, 58 ans, chef de village à Tabouatchin, entretien réalisé, 06 septembre 2021 à Taboitchin.

<sup>19</sup> Kouassi Kouamé, 61 ans, planteur, Notable de M'Brimbo, entretien réalisé le 03 septembre 2021 à M'Brimbo.

<sup>20</sup> Nanan Yobouet N'Guessan, *op. cit*

## **2. La réaction française au contact du Baoulé Centre et du Baoulé Nord, deux zones qui grouillent d'esclaves**

C'est le Capitaine Marchand qui fut le premier à parcourir le pays Baoulé au cours de sa mission de reconnaissance de la navigabilité du fleuve Bandama entre 1892 et 1895 afin d'ouvrir, une ligne de communication entre le Soudan et le golfe de Guinée<sup>21</sup>. Il découvre au cours de cette mission, la présence massive d'esclaves dans cette partie du Baoulé.

### **2.1 Découverte de la présence massive d'esclaves en pays baoulé après l'échec de la pénétration militaire dans la moitié nord du Baoulé (1895-1900)**

Suivant son projet de reconnaissance du cours du fleuve Bandama et des localités environnantes, « Pkakibo »<sup>22</sup>, entama la conquête du pays baoulé centre, mais sans qu'il n'ait une véritable emprise sur les populations locales qui ne tardaient pas à s'opposer violemment à ses velléités de domination<sup>23</sup>. En effet, ses intentions impérialistes en pays baoulé se traduisaient par des activités de reconnaissances militaires qu'il exerçait dans les villages suivies de l'imposition du portage aux populations locales. En outre, des postes militaires furent érigés à Singrobo, Ouossou et Lomo en 1895 par la mission Monteil qui allait combattre Samory à Kong ; mission à laquelle Marchand prit part<sup>24</sup>. Par ailleurs, les réquisitions de porteurs

---

<sup>21</sup> Rapport de l'État-major des troupes de l'Afrique Occidentale Française, *op.cit*, p.12

<sup>22</sup> Nom attribué au Capitaine Marchand du fait de ses capacités extraordinaires à traverser facilement la forêt.

<sup>23</sup> Kouamé N'Guessan, 87 ans, Chef de terre d'Ahouakro, entretien réalisé 31 août 2021.

<sup>24</sup> Akpo Kouadio, 74 ans, planteur et notable à Ahouakro, entretien réalisé le 31 août 2021.

nécessités par le ravitaillement des troupes coloniales et autres fonctionnaires coloniaux entraînerent la colère des populations baoulé qui la manifestaient par des attaques des convois et la destruction des postes (Clozel, 1906 : 78).

Les Français durent donc stopper la conquête militaire dans la zone pour ne se limiter qu'à une présence administrative qui n'avait véritablement pas d'autorité sur les populations jusqu'à la fin de l'année 1899. Toutefois, ces administrateurs civils comme Charles Pobéguin, Maurice Delafosse et Albert Nebout procédaient à la connaissance de la zone à travers des travaux topographiques et ethnographiques. Pour y parvenir, ils s'attiraient l'admiration des populations à travers de nombreux cadeaux et des rétributions des services rendus afin de bénéficier de leur aide<sup>25</sup>. Ils parvinrent ainsi à connaître les mœurs de ce peuple, sa démographie<sup>26</sup> et ses composantes.

De ces activités de reconnaissance, les Français découvrent une forte concentration d'esclaves dans cette partie de la colonie. Ils sont majoritairement originaires du Nord de la colonie. Il s'agit notamment des Djimini, des Djamala et Sénoufo victimes des incursions de Samory Touré dans le Nord du pays (Delafosse, 1901 : 21-22). Par exemple, près du poste de Kouadiokofi, village situé à soixante-dix km de Bouaké, se trouvait un village « Dioula » abritant plus de six mille ressortissants du nord dont quatre mille à quatre mille cinq cent ont pu regagner leur patrie après la capture de Samory en 1898 (Clozel, 1906 : 81).

Dans les familles baoulé, bon nombre de ces populations du Nord ont été vendus comme esclaves par Samory quand d'autres furent capturés lors de leur fuite vers la zone méridionale. Certains se donnaient volontairement comme esclaves aux Baoulé pour échapper à la mort (Viti, 1999 : 62-63). Il est cependant difficile d'avancer un nombre exact de ces esclaves dans le Baoulé. La tradition orale évoque l'ampleur des ventes de ces populations du Nord dans le Baoulé. Mais, elle est muette sur leur nombre.

Les rapports d'administrateurs non plus ne donnent pas satisfaction. Si la synthèse des rapports sur l'esclavage en AOF révèle une population de 500 000 esclaves dans la colonie de Côte d'Ivoire (Tokpa, 2006 :18), il est cependant difficile d'avancer un chiffre précis concernant le Baoulé.

En effet, lors des combats, il était difficile de procéder au recensement de la population de façon objective étant donné que des habitants désertaient les villages. En plus, dans les localités insoumises, il était presque impossible pour le colon d'y avoir accès pour dénombrer l'ensemble des populations. Il a fallu attendre la pacification totale de la zone pour avoir quelques chiffres. En 1913, l'administrateur du Ouorodougou, en donnant les lieux de provenance des esclaves « libérés » dans la moitié Sud de la colonie, estime à 6 000 le nombre d'esclaves resté de plein gré dans le Baoulé<sup>27</sup>. La préoccupation est de savoir comment réagissaient les administrateurs coloniaux face à la présence d'esclaves avant la pacification totale ?

---

<sup>25</sup>Rapport de l'État-major des troupes de l'Afrique Occidentale Française, *op.cit*, p.12

<sup>26</sup> Le recensement de 1901 révèle une population de plus de 82000 habitants. Cf. rapport de l'État-major des troupes de l'Afrique Occidentale Française, *op.cit*, p.12

---

<sup>27</sup>Correspondance de l'administrateur de cercle du Ouorodougou à Monsieur le Gouverneur de la Côte d'Ivoire portant sur les renseignements concernant les résultats de la pacification au point de vue antiesclavagiste, 25 mai 1913, 2EE14 (2), ANCI.

## **2.2 Les réactions ambiguës des administrateurs coloniaux face à la question servile dans le Baoulé**

Au nom des principes de liberté et d'égalité et surtout du décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, l'esclavage ne devrait plus exister sur aucun territoire français. Mais, appliquer un tel décret dans une colonie où l'autorité du colon peine à s'imposer aux populations locales paraissait imprudent pour certains administrateurs. Ainsi, des tergiversations et contradictions se lisaient dans les prises de décision concernant cette question. En effet, certains craignaient l'imprévisibilité des propriétaires d'esclaves susceptibles de se révolter à tout moment. Ce qui pourrait mettre en péril la conquête ou l'exploitation du territoire.

D'autres par contre redoutaient la pénurie de main-d'œuvre coloniale par le retour des esclaves dans leurs régions d'origine. Pour eux, la présence des esclaves dans les différentes familles indigènes n'entache en rien le bon fonctionnement de la colonie. Ce silence poussait certains chefs influents à poursuivre leur approvisionnement en esclaves dans une atmosphère coloniale où les prestations coloniales pesaient sur les familles (Chauveau, 1987: 78).

La plupart des gouverneurs coloniaux, notamment ceux de la Côte d'Ivoire qui ont précédé Gabriel Angoulvant, avaient trouvé des moyens tous faits pour maintenir la cohésion entre colons et propriétaires d'esclaves. Le premier par exemple allait jusqu'à jouer le jeu de l'ignorance devant cette pratique qui n'excluait pas les sacrifices humains pour se faire bonne conscience aux yeux de l'opinion française. Dans une de ses correspondances adressées au sous-secrétaire des colonies en janvier 1894 (Memel-Foté, 1988 : 499), Binger

nie toute existence de la traite et l'esclavage dans sa circonscription afin d'éviter la pression des antiesclavagistes:

Sur les territoires de la Côte d'Ivoire, l'esclavage n'existe pas (...) À l'intérieur, la colonie a établi des postes d'Administrateurs sur le Lahou et le Comoé, et aucun de ces fonctionnaires n'a eu l'occasion de me signaler dans le courant de l'année 1893 des raptés ou des ventes d'esclaves<sup>28</sup>.

Sous d'autres cieux comme au Soudan français, l'esclave manifestant le désir de s'affranchir de son maître devait s'acquitter d'un montant de 200 francs à verser à son maître comme dédommagement<sup>29</sup>.

Ce système d'affranchissement par rachat fut expérimenté par Sicre l'administrateur de Kong dans la colonie de Côte d'Ivoire. Dans l'espoir de repeupler sa circonscription, ce dernier donnait l'opportunité à ses sujets de faire libérer leurs connaissances tenues captives dans le Baoulé en payant la somme de 200 francs<sup>30</sup>. Mais, cette décision ne pouvait que susciter la colère des administrateurs du Baoulé qui voyaient en cette pratique un risque de dépérissement de la main-d'œuvre locale.

En plus, certains maîtres d'esclaves influents soumis à l'autorité coloniale avant le décret de 1905 interdisant la traite et l'esclavage dans la colonie, menaçaient de soustraire leurs sujets (villageois) aux prestations coloniales si les colons favorisaient le départ de leurs esclaves. Le tournant que pris l'affaire de l'esclave Amenan

---

<sup>28</sup>Lettre du gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire au sous-secrétaire d'état des colonies, Grand-Bassam, le 29 Janvier 1894, cité par: Harris MEMEL-FOTÉ, *op cit*, p.499.

<sup>29</sup>Lettre du chef de bataillon Betsellère de l'infanterie coloniale commandant le cercle du Baoulé au chef de bataillon commandant le cercle de Kong, Toumodi, 22 décembre 1903, 4 EE 24 (1), ANCI.

<sup>30</sup> Idem

du chef Baoulé de Saoudi dans le Baoulé Nord en 1903 est une juste illustration. S'étant évadée pour se réfugier dans le district de Katiola, l'administrateur de Kong Sicre engagea la procédure d'affranchissement de celle-ci, devant aboutir au paiement des 200 francs au maître de l'esclave<sup>31</sup>. Consterné par cette démarche de l'administrateur, le maître de l'esclave menaça de ne plus reconduire l'envoi des 800 porteurs et des stocks importants de vivres qu'il a autorisés l'année précédente au capitaine Morrison du Baoulé Nord<sup>32</sup>.

Le Gouverneur de la colonie dû mettre fin à cette procédure et fit remplacer l'administrateur Sicre par Maurice Delafosse, un autre opposant à cette mesure empruntée au Soudan français. Jusqu'en 1908, la traite se poursuivait chez les Agba où les N'Gban vendaient régulièrement des esclaves (Assièhoussou, 2015 : 92). Cette attitude ambiguë des administrateurs coloniaux amène à s'interroger sur le comportement des esclaves lors des affrontements armés dans la moitié Nord du Baoulé.

### **3. L'attitude ambivalente des esclaves lors des affrontements armés entre Français et Baoulé**

La réaction des esclaves durant cette période de troubles est double. Ceux introduits dans les familles depuis de longues dates affichent leur loyauté à leurs maîtres quand la grande vague d'esclaves nouvellement achetés ou capturés lors des campagnes militaires de Samory, profitaient des affrontements armés pour prendre la fuite.

### **3.1 La réaction des esclaves anciennement achetés**

Les esclaves introduits dans le Baoulé depuis plusieurs années restaient généralement fidèles à leurs maîtres au cours de cette période de guerre. Deux raisons principales expliquent cette situation : l'ancienneté des esclaves dans les différentes familles au sein desquelles ils y ont eu des descendants presque entièrement intégrés, puis la difficulté pour eux de retrouver leur famille d'origine<sup>33</sup>. L'administrateur du cercle du Ouorodougou, région de provenance de la plupart des captifs du Baoulé témoigne en ces termes :

... Les dioula captifs en pays purement Baoulé sont en majorité demeurés dans les familles où ils étaient asservis, et ceci de leur propre gré. J'ai vu, à Béoumi, le chef de canton du Koyarhadougou, Dioman Dosso exhorter en vain des gens de son village vendus autrefois par Samory aux Kodè. La réponse était partout la même. Nous sommes très heureux ici, nous avons des femmes, des vivres, et du bétail en abondance, nous sommes maîtres du commerce, nous avons de l'argent et nous jouissons d'une parfaite liberté. Qu'irions-nous faire à Mankono où nous trouverions une vie mal assurée et moins de considération qu'ici. Pourquoi quitterions-nous la famille que nous avons créée ici pour en créer une autre à Mankono où les dots de mariage sont vraiment hors de portée de pauvres gens comme nous ? Ce raisonnement était fort juste<sup>34</sup>.

En 1904, au moment où les évasions d'esclaves étaient monnaie courante dans le Nord baoulé, un esclave de confiance du chef de Singrobo nommé Bonny assurait

<sup>31</sup>Lettre du chef de bataillon Sicre commandant le cercle de Kong au gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire, Dabakala, 3 novembre 1903, 4 EE 24 (1), ANCI.

<sup>32</sup>Lettre du chef de Bataillon Morrison, commandant provisoirement la circonscription du Baoulé Nord au chef de bataillon commandant le cercle du Baoulé, Bouaké, 5 novembre 1903, 4 EE 24 (1), ANCI.

<sup>33</sup>La plupart des captifs introduits dans le Baoulé sont vendus jeunes. Ils ont donc été éduqués depuis leur enfance. À l'âge adulte il leur est difficile de retrouver leur origine.

<sup>34</sup>Correspondance de l'administrateur de cercle du Ouorodougou à Monsieur le Gouverneur de la Côte d'Ivoire portant sur les renseignements concernant les résultats de la pacification au point de vue antiesclavagiste, 25 mai 1913, 2 EE 14 (2), ANCI.



l'intérim de son maître qui a dû se cacher dans un hameau face aux persécutions incessantes des colons (Clozel, 1906 : 78). Cet esclave qui avait la latitude de quitter le village sans contrainte y est resté à cause de ses intérêts matrimoniaux mais surtout le fait qu'il n'avait aucun souvenir de son village d'origine. Par ailleurs, cette attitude de loyauté était aussi due aux pratiques mystiques que les propriétaires exerçaient sur leurs esclaves nouvellement achetés pour gommer tout souvenir de leur passé (Kra, 2016 : 103). En plus des intérêts économiques, matrimoniaux et environnementaux, ou l'influence des pouvoirs mystiques du maître sur l'esclave, se trouve la politique ambiguë des administrateurs coloniaux<sup>35</sup>.

Jean-Noël Loucou (2012 : 81) n'a donc pas vu juste en affirmant que toutes les classes et couches sociales y compris les esclaves ont participé à la résistance coloniale durant toute la période des guerres de conquête française. Les esclaves nouvellement acquis dans la moitié Nord du Baoulé profitaient des troubles dus aux opérations militaires dans les villages pour prendre la fuite dans l'espoir de recouvrer la liberté dans les postes militaires ou rejoindre leur village d'origine. Quel était donc le destin de ces esclaves évadés ?

### **3.2 Evasions et désillusion au sein des esclaves fugitifs**

La plupart des esclaves nouvellement acquis sont ceux qui désertaient la cour du maître, pendant les opérations militaires. Leurs destinations étaient les postes français. De ces postes, ils étaient regroupés dans des villages de liberté où ils sont exploités excessivement.

#### **3.2.1 Des esclaves évadés à la solde de l'armée coloniale**

Inutile de penser qu'avec la présence française, les esclaves ont eu à former une armée comme celle de Toussaint Louverture en 1791 (Kra, 2015 : 209) dans les îles françaises d'Amérique pour combattre conjointement leurs maîtres. Il est également illusoire de penser que les Français se soient engagés dans une lutte armée dans le but de libérer les personnes asservies. L'attitude des troupes coloniales était le reflet de celle des administrateurs coloniaux sur la question de l'esclavage domestique. Aucune source coloniale du Baoulé n'évoque une action ou instruction militaire visant à libérer les esclaves d'une localité donnée.

L'objectif visé par l'armée coloniale était uniquement la soumission des populations hostiles à la présence française. Il n'était pas question de missions de libération d'esclaves. Il fallait annoncer dans les régions insoumises que tous les esclaves sont libres pour avoir le soutien de ceux-ci. C'est ce qui ressort du rapport du commandant de poste de Tiébissou en 1908 : « En un mot, il faut faire connaître partout surtout dans les régions peu soumises que les esclaves sont libres que nous favorisons leur fuite. Cela nous donnera un moyen d'action dans ces pays<sup>36</sup> ». Les esclaves maltraités ou ceux qui, nouvellement achetés avaient souvenir de leurs origines profitaient du désordre lors des affrontements pour désertir la cour du maître.

Dans le Baoulé Nord par exemple, il existait auprès des postes, des villages de populations fugitives en provenance du nord. Ceux qui, fuyant le Djimini, le Djamala, le Taguana devant les *sofas* de Samory,

---

<sup>35</sup> Voir supra, p. 8

---

<sup>36</sup> Le commandant du poste de Tiébissou, étude sur l'esclavage, 10 novembre 1908, 2EE14 (2), ANCI

se sont installés dans cette zone (autour de Bouaké) à la suite de la colonne Monteil (Clozel, 1906 : 81). Ces populations du Nord, dont la plupart de leurs congénères étaient asservis dans la région, voyaient en ces conquérants français des sauveurs<sup>37</sup>. C'est la raison pour laquelle ces Français et leurs collaborateurs (Tirailleurs et autres serviteurs dans les postes) jouissaient d'une bonne réputation auprès des esclaves qui avaient nourri une confiance profonde en ces derniers<sup>38</sup>.

Ainsi, au cours des opérations militaires de pacification, des esclaves profitaient du désordre pour prendre la fuite ou suivaient simplement la colonne pour rejoindre les postes français pour être introduits dans les villages dits de liberté. Ainsi, on dénombre en 1909, 500 esclaves évadés chez les Akwe ; en 1910 et 1911 plus de 900 chez les Satiklan, les Do et les Kode de Béoumi ; environ 2000 chez, les Ayau, les Nanafwe-Kpli et les Kode ; 200 chez les Ngbā du sud ; plus de 1 500 chez les Agba et Wule (Chauveau, 1987 :95). Ces vagues de désertions poussaient certains propriétaires à ligoter leurs esclaves pour les mettre à l'abri dans la brousse au même titre que les biens mobiliers lors des affrontements armés avec les troupes françaises (Zinsou, 1981 : 160). Ils pouvaient aussi être rassemblés et cachés dans les villages voisins moins exposés aux combats (Chauveau, 1987 : 94 ; Konan, 2014 : 83).

Ceux qui réussissaient à s'évader étaient de véritables « instruments » de renseignement aux mains des troupes françaises. En 1900, un détachement de soldats français venant de Bouaké n'a pu

rejoindre Kouadiokoffi village proche de Bouaké, que grâce au concours d'une esclave évadée de Kanokro qui les informa que tous les combattants de la zone étaient aux obsèques de la vieille Kano sœur aînée du Chef Kouassi-Blé, et qu'ils s'adonnaient à une partie de beuverie et de danses<sup>39</sup>. En plus, des informations liées à l'organisation des guerriers baoulé étaient livrées aux troupes françaises<sup>40</sup>.

En outre, des informations de reconnaissance étaient fournies aux tirailleurs qui avaient du mal à localiser certains villages lors de la pacification<sup>41</sup>. Mais, la plupart de ces fugitifs accueillis dans les villages de liberté sont soumis à une autre forme d'exploitation ; d'où la déception dans leur camp.

### **3.2.2 La déception des esclaves évadés reçus dans les villages de liberté**

Nous disions plus haut que pour avoir évité les chaînes de l'esclavage à certaines populations du Nord pourchassées par le guerrier mandingue, les troupes coloniales étaient perçues par les esclaves du Baoulé Nord à dominance mandingue comme des protecteurs<sup>42</sup>. Ils fuyaient donc leurs maîtres pour se mettre sous « la protection » des troupes françaises. Mais, vite la désillusion gagne ces fugitifs pour deux raisons.

La première est due au fait que ces déserteurs, qui pensaient être sous la protection des colons, étaient regroupés dans des « camps » dits villages de liberté pour servir de « main-d'œuvre stable » aux colons, ou

---

<sup>37</sup>Les habitants de ces villages dioulas incitaient leurs frères tenus en captivité à fuir leurs maîtres.

<sup>38</sup> Compte rendu de mission du commandant de la 4<sup>ème</sup> compagnie au chef de bataillon commandant du deuxième bataillon, 8 avril, 1912, 2 NN 85, ANCI.

---

<sup>39</sup>Lettre du chef de brigade Aymerich commandant le cercle du Baoulé et les troupes de la Haute Côte d'Ivoire au Gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire Henri Charles Victor Amédée Roberdeau, 1900, 1 EE 29, ANCI.

<sup>40</sup> Idem

<sup>41</sup>Rapport politique du mois de juillet, Kouadiokofi, juillet 1901, 3 BB 20, ANCI

<sup>42</sup> Voir supra, p.9

de réservoir de femmes aux tirailleurs (Suret-Canal, 1971 : 86). En effet, les colons pouvaient compter sur les populations de ces villages contrairement aux hommes libres qui ne tardaient pas à désertir leurs villages pour se soustraire des prestations coloniales. C'est pourquoi les propriétaires d'esclaves au Soudan français, par raillerie nommaient ces villages, « village de captifs du commandant » (Thiouh, 2012 : 6). En outre, des tirailleurs faisaient des ponctions sur la population féminine de ces villages pour en faire des partenaires sexuelles<sup>43</sup>.

La deuxième raison est liée à la rétrocession des esclaves évadés à leurs maîtres. Pendant que les esclaves en fuite dans les villages de liberté se croyaient en sécurité, certains avaient le « malheur » de se voir restituer à leurs maîtres. Dans les zones foncièrement hostiles aux Français, les esclaves étaient restitués à leurs propriétaires lorsque des actions de soumission s'observaient dans leur attitude. Le lieutenant Buck commandant le poste de Ouossou en 1904 souligne que la plupart de ces esclaves restitués étaient exécutés par leurs maîtres. Il l'indique comme suit :

Sur notre invitation, dans les villages hostiles, ces dits villages ayant ensuite payé l'amende de guerre infligée par le commandant de cercle, les captifs avaient été rendus. Aussitôt rentrés en possession de leurs fugitifs, les Baoulés leur avaient coupé la tête<sup>44</sup>.

Il ressort de ce qui précède que les esclaves avaient deux réactions opposées lors des guerres de conquêtes dans la moitié Nord du Baoulé selon qu'ils sont des esclaves anciennement acquis ou des esclaves nouvellement achetés. Les esclaves introduits depuis longtemps dans les

familles baoulé ne trouvent pas nécessaire d'abandonner leur famille d'accueil dans laquelle ils ont fondé leur propre famille, pour leur pays d'origine qu'ils ne connaissent pratiquement plus.

Quant aux esclaves nouvellement acquis sous les manœuvres guerrières de Samory, le désordre créé lors des affrontements entre Baoulé et Français favorisait leur désertion pour rejoindre les villages de liberté. Mais ces derniers sont vite déçus par la nouvelle vie « servile » imposée par les Français qui les soumettent aux rudes travaux de portage et de construction de routes.

## Conclusion

En somme, retenons que devant les secousses des guerres de conquête entre Français et Baoulé, des réactions différentes s'observent chez les esclaves. Dans le Baoulé Sud, les esclaves aidaient leurs maîtres à combattre les conquérants français. Cette attitude des esclaves du Sud Baoulé est due au fait qu'ils y sont intégrés depuis longtemps et ont même fondé des familles qu'ils ne pouvaient abandonner. En plus, la résistance dans cette partie du Baoulé ne fut pas longue. Les Français n'eurent donc pas besoin de mouvement de propagande antiesclavagiste comme dans le nord pour faciliter la conquête.

Dans la moitié nord du baoulé, on assiste à d'importantes fuites d'esclaves lors des affrontements armés entre Français et Baoulé dans cette zone qui abritait un grand nombre d'esclaves. L'installation des réfugiés djimini, djamala et sénoufo dans le Baoulé, a été un facteur stimulateur de ces fuites. Les esclaves, surtout ceux nouvellement achetés percevaient l'homme blanc comme un sauveur, depuis la mission Monteil qui a soustrait certaines

<sup>43</sup>Rapport de l'État-major des troupes de l'Afrique Occidentale Française, *op.cit*, p.12

<sup>44</sup> Rapport politique du mois de juillet, Kouadiokofi, juillet 1901, 3 BB 20, ANCI

populations du nord, leurs frères, de l'épée de l'Almami Samory. Ils abandonnaient donc leurs maîtres pour s'établir dans les villages de liberté créés par les administrateurs coloniaux.

Mais, l'espérance d'une vie libre et paisible telle que rêvée par ceux-ci, est vite brisée par le colon qui n'hésita pas à les soumettre aux rudes travaux de la colonie. L'histoire des esclaves domestiques lors des guerres de conquêtes entre Français et Baoulé, montre que des pistes sur l'histoire de la colonisation existent encore. La vie de couple des tirailleurs sénégalais avec les captives évadées pendant cette période n'est-elle pas une autre parcelle à défricher ?

## Sources et références bibliographiques

### Sources orales

N°	Nom et prénoms	Profession/ Statut	Agés	Date et lieu d'entretien
1	Akpo Kouadio	Planteur et notable du chef	74 ans	31 août 2021 à Ahouakro
2	Assiè Kassi	Planteur et porte-parole du chef	61 ans	03 septembre 2021
3	Kouamé N'Guessan	Chef de terre d'Ahouakro	87 ans	31 août 2021 à Ahouakro
4	Kouassi Kouamé	Planteur, notable de M'Brimbo	61	03 septembre 2021 à M'Brimbo
5	Nanan Assi Etien	Chef de Tiassalékro	68 ans	04 septembre 2021
6	Nanan Kragbé N'Gla Augustin	Chef de village de N'Douci	83 ans	30 août 2021 à N'Douci
7	Nanan N'Da Kassi II	Chef de village de Niamoué/Tiassalé	91 ans	07 septembre 2021 à Niamoué
8	Nanan Yobouet N'Guessan	Chef de Tabouatchin	58 ans	06 septembre 2021 à Tabouatchin
9	Tola Antoine	Chef de terre d'Ahua/Tiassalé	58 ans	01 septembre 2021 à Ahua
10	Tola Komenan	Notable, porte-parole du chef	52 ans	01 septembre à Ahua

## Sources écrites

### Correspondances et rapports

Lettre du gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire au sous-secrétaire d'état des colonies, Grand-Bassam, le 29 Janvier 1894, 2 EE 14, ANCI.

Lettre du chef de brigade Aymerich commandant le cercle du Baoulé et les troupes de la Haute Côte d'Ivoire au Gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire Henri Charles Victor Amédée Roberdeau, 1900, 1 EE 29, ANCI.

Rapport politique du mois de juillet, Kodiokoffi, juillet 1901, 3 BB 20, ANCI

Lettre du chef de bataillon Betsellère de l'infanterie coloniale commandant le cercle du Baoulé au chef de bataillon commandant le cercle de Kong, Toumodi, 22 décembre 1903, 4 EE 24 (1), ANCI.

Lettre du chef de bataillon Sicre commandant le cercle de Kong au gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire, Dabakala, 3 novembre 1903, 4 EE 24 (1), ANCI.

Lettre du chef de Bataillon Morrison, commandant provisoirement la circonscription du Baoulé Nord au chef de bataillon commandant le cercle du Baoulé, Bouaké, 5 novembre 1903, 4 EE 24 (1), ANCI.

Rapport de l'Etat-major des troupes de l'Afrique de l'Occidentale Française, 1904, *Le pays des Baoulé et sa pacification*, d'après un rapport des troupes de l'Afrique Occidentale française, 64 p.

Le commandant du poste de Tiébissou, étude *sur l'esclavage*, 10 novembre 1908, 2 EE14 (2), ANCI.

Rapport du chef de poste de Kouadiokofi sur l'esclavage domestique au gouverneur de la colonie, 18 septembre 1908, 2 EE 14 (3), ANCI.

Compte rendu de mission du commandant de la 4<sup>ème</sup> compagnie au chef de bataillon commandant du

deuxième bataillon, 8 avril, 1912, 2 NN 85, ANCI.

Correspondance de l'administrateur de cercle du Ouorodougou à Monsieur le Gouverneur de la Côte d'Ivoire portant sur les renseignements concernant les résultats de la pacification au point de vue antiesclavagiste, 25 mai 1913, 2EE14 (2), ANCI.

### Récits de missions et de voyages

CLOZEL François Joseph, 1906, *Dix ans à la Côte d'Ivoire*, Paris, Augustin Challamel, 333p.

GIROD DE CHANTRANS Justin, 1980, *Voyage d'un Suisse dans différentes colonies d'Amérique, présenté par Pierre Pluchon*, Paris, Librairie de Jules Tallandiers, 278 p.

DELAFOSSSE Maurice, 1901, *Sur les Traces probables de civilisation égyptienne et d'hommes de race blanche à la Côte d'Ivoire*, Paris, Maison ET, 244 p.

POBEGUIN Charles, mai 1893, *prise de Tiassalé, d'après le carnet de route de Charles Pobéguin*, 4 pages

### Références bibliographiques

CHAUVEAU Jean Pierre, 1987, « La colonisation << appropriée >>Essai sur les transformations économiques et sociales en pays Baule (Côte d'Ivoire) de 1891 au début des années 1920 », *La colonisation : rupture ou parenthèse ?* De Marc PIAULT, L'Harmattan, p.57-122.

KIPRE Pierre, 2005, *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Bayeux, L'Afrique dans tous ses états, 291 p.

KONAN Brou Grégoire, 2014, *Les faces cachées de l'histoire du peuple baoulé et sa civilisation*, Abidjan, Les Classiques Ivoiriens, 245 p.

KRA Yao Séverin, 2015, « Violence et exclusion dans les rapports maîtres-esclaves dans les îles françaises

d'Amérique (1685-1791) : Quelles explications ? », *La Recherche historique estudiantine en Côte d'Ivoire : Quels itinéraires historiographiques ?*, Édilivre, pp. 207-229.

KRA Yao Séverin, 2016, *L'esclavage dans la société Ayaou de Côte d'Ivoire : des origines à nos jours*, Thèse de Doctorat Unique soutenue le 09 décembre 2016, Université Félix Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire, 220 p.

LOUCOU Jean-Noël, 2007, *Côte d'Ivoire: les résistances à la conquête coloniale*, Les Éditions du CERAP, 150 p.

LOUCOU Jean-Noël, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*, Les Éditions FHB & Les Éditions du CERAP, 365 p.

MEILLASSOUX Claude, 1975, *L'esclavage en Afrique précoloniale, dix-sept études présentées par Claude Meillassoux*, Paris, François Maspéro, 555 p.

MEMEL-FOTÊ Haris, 1988, *L'esclavage dans les sociétés lignagères d'Afrique noire. Exemple de la Côte d'Ivoire précoloniale : 1700-1920*, Thèse pour le doctorat d'Etat es-lettres et sciences humaines, présentée et soutenue le 30 juin 1988 sous la direction de Marc Augé directeur d'études à l'EHESS, 1076 p.

SURET-CANAL, Jean, 1971, *Afrique Noire occidentale et centre, l'ère coloniale : 1900-1945*, Paris, Editions Sociales, 636 p.

TIHOUB Ibrahim, 2012, « Stigmates et mémoires de l'esclavage en Afrique de l'Ouest : le sang et la couleur de peau comme lignes de fracture », *FMSH-WP*, N°23, p.1-16

TOKPA Lepé Jacques, 2006, *Côte d'Ivoire : l'immigration des Voltaïques (1919-1960)*, Les Éditions du CERAP, 121 p.

ZINSOU Jean Vincent, 1981, « Remarques sur la guerre coloniale en pays baoulé », *Annales de l'Université*

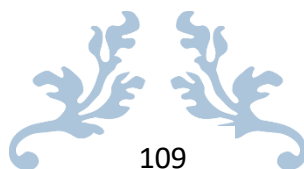
*d'Abidjan*, Série 1, Tome IX Histoire, p. 155-159.

VITI Fabio, 1999, « L'esclavage au Baoulé précolonial », in *L'Homme*, tome 39 n°152. Esclaves et « sauvages ». pp. 53-88.

Numéro 004 Décembre 2021  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°004 Décembre 2021